











Monsieur le directeur académique,

A compter de dimanche 23 juin 2019, une semaine de canicule est attendue en Deux-Sèvres.

Les recommandations ministérielles indiquent : « Garder les enfants dans une ambiance fraîche. Vérifier la fonctionnalité ou l'installation de stores et/ou volets. Fermer les volets et les rideaux des façades les plus exposées au soleil durant toute la journée. ». Si nous regrettons l'absence de recommandations pour les conditions de travail des personnels, nous sommes perplexes face à la réalité des écoles car elle est la suivante :

- De nombreuses écoles ont des baies vitrées qui vont aggraver la chaleur dans les locaux, la plupart n'ayant ni rideaux occultant ni volets. La climatisation n'existe pas, et les ventilateurs sont rares.
- Les points d'eau sont insuffisants...
- Les cours d'école sont rarement ombragées, leurs sols en bitume conservent la chaleur au fil des nuits.

Les organisations syndicales signataires vous alertent très fortement car des enseignantes vont se trouver dans l'incapacité d'assurer la sécurité physique de leurs élèves, et la santé d'enseignant-es pourrait elle-même être menacée. Nous rappelons qu'assurer la santé et la sécurité des personnels est une obligation de l'employeur. Pourtant, aucune mesure particulière ni aucune communication n'ont été entreprises à destination des personnels.

Quelles consignes claires et quels moyens très concrets donnez-vous aux écoles pour affronter les jours qui viennent ?

Plus particulièrement, quelle prévention avez-vous prévu pour tous les enfants et les adultes fragiles (PAI, asthme, femmes enceintes, etc)? Là encore, les recommandations ministérielles indiquent qu'il faut « avoir une vigilance particulière envers les personnes et élèves connus comme porteurs de pathologies respiratoires ou en situation de handicap. » Nous vous rappelons également qu'un épisode caniculaire s'accompagne très souvent de pic de pollution.

Nous constatons que toutes les recommandations sont destinées aux directions d'écoles. Quels échanges avez-vous eu avec les municipalités pour anticiper cette situation ? Livraison de packs d'eau, de gobelets, de ventilateurs, de brumisateurs ? Mise à disposition de tonnelles dans les cours non ombragées, recensement et propositions de lieux d'accueil dans des espaces plus frais à proximité de certaines écoles (théâtre, salle municipale climatisée...) ? A-t-il été prévu que les IEN anticipent et interpellent les partenaires ? Nous refusons que les équipes, et particulièrement les directions d'école, se retrouvent seules à gérer les situations difficiles qui vont se présenter.

Dans les préconisations ministérielles il est aussi fait mention de la vérification par les directeurs de la chaine du froid et des conditions d'accueil dans les cantines. Les directeurs d'école dans leur référentiel de compétences n'ont pas à intervenir dans ce domaine ou nous vous demandons de le préciser dans votre note de service.

Enfin, nous vous rappelons les termes de la note sur « l'ambiance thermique dans les locaux », publiée par l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement : « Selon l'Organisation mondiale de la santé, des risques d'atteinte à la santé sont réels lorsque les températures dans les locaux sont inférieures à 14°C ou supérieures à 30°C ».

Enfin, des enseignant-es seront vraisemblablement contraint-es de garder leurs propres enfants en cas de fermetures de crèches, ce qui conduira les enseignant-es en poste à accueillir plus d'élèves encore dans leur classe.

Les organisations syndicales SNUipp-FSU, Snudi-FO, SE UNSA, CGT Educ'action, SUD-Education et SGEN-CFDT des Deux-Sèvres vous demandent donc, afin de garantir la santé et la sécurité des élèves et des enseignant-es, de procéder à la fermeture des écoles du département pour les deux derniers jours de cette semaine, soit les jeudi 27 et vendredi 28 juin 2019. A minima, pour le début de cet épisode, nous demandons que les parents qui le peuvent soient invités à garder leurs enfants, et que toutes les questions évoquées dans ce courrier soient traitées.

Veuillez croire, Monsieur le Directeur académique, en notre engagement pour le service public d'Éducation.

Pour le SNUipp-FSU-79, Lydie Palpacuer et Julie Couprie

Pour le Snudi-FO-79, Eric Chabot

Pour le SE-UNSA-79, Johann Baranger

Pour la CGT Educ'action-79, Jérôme Sinot

Pour SUD-Education-79, Delphine Druet et Romain Delaporte